



**Assemblée ordinaire  
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du  
Parc Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 22 FÉVRIER 2023  
Heure : 9h00

Séance tenue à l'hôtel-de-ville de Saint-Jérôme au 300, rue Parent,  
Saint-Jérôme

## **Procès-verbal**

### **MEMBRE(S) PRÉSENT(S)**

#### **Membre(s) votant(s) :**

Ronald RAYMOND, conseiller et président  
Paul GERMAIN, maire et administrateur  
Guy LAMOTHE, maire et administrateur  
Yves DAGENAIS, maire et administrateur  
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur

### **MEMBRE(S) ABSENT(S)**

#### **Membre(s) votant(s):**

#### **Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :**

Isabelle Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Roger Hotte, directeur général, MRC de la Rivière-du-Nord

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Ronald RAYMOND ouvre l'assemblée à 9h08. Messieurs Yves DAGENAIS et Xavier-Antoine LALANDE ont prévenu l'assemblée de leur retard.

2023-02-22-001

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT** l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 22 février 2023 transmis en date du 17 février 2023 et les modifications apportées séance tenante à savoir

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2022 et suivis
4. Liste des déboursés des mois de décembre 2022 et janvier 2023
5. Dépôt des rapports
  1. Rapport de la direction générale – décembre 2022 et janvier 2023
  2. Rapport d'achalandage 2022
  3. État des résultats préliminaires 2022
6. Enjeux et projets majeurs
  1. Vente d'une parcelle de lot du 2<sup>e</sup> stationnement
7. Gestion des ressources
  1. Embauche niveau 3 – Superviseur au service à la clientèle et à l'administration
8. Affaires nouvelles
  1. Trotinettes électriques
9. Correspondances
10. Prochaine assemblée du conseil d'administration
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

**Il est proposé par :** Monsieur Guy LAMOTHE, Maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 22 février 2023 tel que présenté et modifié

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2022-02-22-002

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2022 et suivis**

**Il est proposé par :** Monsieur Paul GERMAIN, Maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2022, le tout tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Isabelle ROY a procédé à l'octroi d'un mandat de réévaluation marchande d'une parcelle de terrain du 2<sup>e</sup> stationnement à la firme LPCA. Le coût pour la réévaluation est de 2 500\$ avant taxes. Les résultats seront transmis d'ici la rencontre du mois de mars 2023.

2022-02-22-003

#### **4. Liste des déboursés des mois de décembre 2022 et janvier 2023**

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, Maire

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée, représentant des montants cumulatifs de

- QUARENTE-DEUX MILLE SIX CENT VINGT-DEUX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DIX-SEPT SOUS (42 622.97 \$) pour le mois de décembre 2022
- QUARANTE-TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-TROIS DOLLARS ET CINQUANTE-SEPT SOUS (43 783.57 \$) pour le mois de janvier 2022

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **5. Dépôt des rapports**

##### **5.1 Rapport de la direction générale – décembre 2022 et janvier 2023**

La secrétaire trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de décembre 2022 et janvier 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.

##### **5.2 Rapport des revenus et d'achalandage - 2022**

La secrétaire trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, dépose les indicateurs d'achalandage de 2022 ainsi qu'un rétroactif jusqu'à 2015. Les indicateurs de 2022 démontrent un retour d'achalandage équivalent à l'avant-pandémie. Des réflexions sur la diversification de l'offre devront avoir lieu avec les municipalités de Saint-Jérôme et de Prévost pour les prochaines années.

Monsieur Yves DAGENAIS confirme sa présence à 9h28.

##### **5.3 État des résultats préliminaires 2022**

La secrétaire trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, dépose l'état des résultats financiers 2022 préliminaires avant audit. Celui-ci présente une estimation des revenus et dépenses engendrés au cours de la dernière année financière concluant à un déficit de fonctionnement prévisionnel de 32 866 \$. La présentation officielle des états financiers audités se fera à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

#### **6. Enjeux et projets majeurs**

##### **6.1 Vente d'une parcelle de lot du 2<sup>e</sup> stationnement**

Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, par monsieur Roger HOTTE, demande que ce point soit reporté jusqu'à son arrivée. Monsieur Ronald RAYMOND accepte la demande.

Monsieur Xavier-Antoine LALANDE confirme sa présence à 9h55.

Monsieur Ronald RAYMOND soumet certaines réflexions échangées avec ses collègues de la ville de Saint-Jérôme en regard des impacts possibles émanant de la résolution 2022-12-14-081 sur les enjeux territoriaux et économiques de Saint-Jérôme.

Après discussions, les membres confirment le maintien de la résolution 2022-12-14-081 tel qu'inscrite au procès-verbal.

#### **7. Gestion des ressources**

2023-02-22-004

##### **7.1 Embauche niveau 3 – Superviseur au service à la clientèle et à l'administration**

CONSIDÉRANT la présentation d'une nouvelle structure organisationnelle de transition du Parc régional de la Rivière-du-Nord permettant de répondre à la mission de l'organisation qui prendra la relève des opérations et de l'exploitation du Parc régional de la Rivière-du-Nord une fois la Régie dissoute;

CONSIDÉRANT que les besoins actuels et futurs à l'accueil des visiteurs et à l'administration;

CONSIDÉRANT qu'avec la nouvelle structure il y a pertinence de créer un nouveau poste de superviseur au service à la clientèle et à l'administration;

CONSIDÉRANT qu'il existe un poste de temporaire à abolir de chef d'équipe pour mettre en place le poste de superviseur au service à la clientèle et à l'administration;

CONSIDÉRANT que madame Léandra BUJOLD occupe actuellement un poste temporaire de chef d'équipe au service à la clientèle;

CONSIDÉRANT que la rémunération du personnel permanent pour ce poste à combler a

été planifiée au budget adopté et est inscrite au poste budgétaire numéro 02-70150-140 « Rémunération employés réguliers » et qu'elle est financée par le revenu inscrit au code budgétaire 01-11105-100 « Quote part aux activités de fonctionnement »;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Yves DAGENAIS, Maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale autorise l'embauche de madame Léandra BUJOLD comme Superviseur au service à la clientèle et à l'administration sur la base d'une rémunération à taux horaire pour un maximum de 35 heures par semaine.

QUE madame Léandra BUJOLD soit engagée selon la grille salariale préétablie à l'échelon 2 du niveau 3 – Technicien.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Affaires nouvelles**

### **8.1 Trotinettes électriques**

Suite à l'obtention de la subvention de Innovation Québec par la MRC de la Rivière-du-Nord pour l'acquisition de trotinettes électriques et l'implantation d'une dizaine de stations en libre-service recevant les trotinettes, Monsieur Paul GERMAIN présente une demande au conseil d'administration afin que madame Isabelle ROY et certains membres de l'équipe du Parc régional, puissent coordonner le tout sur le territoire de Saint-Jérôme et de Prévost. Les deux villes se disent favorables à verser une somme forfaitaire pour le projet.

Les membres se disent en faveur et demandent à madame ROY de préparer une offre de service à déposer à la prochaine rencontre.

## **9. Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance à porter à l'attention des membres du conseil d'administration.

## **10. Prochaine assemblée du conseil d'administration**

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord se tiendra le mercredi 29 mars 2023, à compter de 9h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Sophie au 2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie.

## **12. Période de questions**

Aucune question n'est soumise.

2022-02-22-005

## **13. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE Maire

DE Lever la séance à 10 h 43.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
sont considérées comme signées.**

---

**Ronald RAYMOND, conseiller municipal – Ville de Saint-Jérôme**  
Président

---

**Isabelle ROY**  
Secrétaire-trésorière



**Assemblée ordinaire  
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du  
parc Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 29 mars 2023

Heure : 9h00

Séance tenue à l'hôtel de ville de Sainte-Sophie au 2199 Boul Ste-Sophie, Sainte-Sophie

## **Procès-verbal**

### **MEMBRE(S) PRÉSENT(S)**

#### **Membre(s) votant(s) :**

Marc BOURCIER, maire et substitut  
Paul GERMAIN, maire et vice-président  
Guy LAMOTHE, maire et administrateur  
Yves DAGENAIS, maire et administrateur  
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur

### **MEMBRE(S) ABSENT(S)**

#### **Membre(s) votant(s) :**

Ronald RAYMOND, conseiller et président

### **Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :**

Isabelle Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Roger Hotte, directeur général, MRC de la Rivière-du-Nord  
Sonia Létourneau, Adjointe de direction et administration

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Paul Germain, vice-président, ouvre l'assemblée à 9 h 04

Monsieur Marc BOURCIER, maire et substitut, est présent en remplacement de Monsieur Ronald RAYMOND, conseiller et président.

2023-03-29-006

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT** l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2023 transmis en date du 24 février 2023 et les modifications à inscrire séance tenante à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 février 2023
4. Liste des déboursés des mois de février 2023
5. États financiers 2022
  1. Présentation et Adoption
  2. Choix de l'auditeur pour l'année 2023
6. Dépôt des rapports
  1. Rapport de la direction générale – février et mars 2023
  2. Rapport des revenus au premier trimestre 2023
  3. Rapport de surfacage des sentiers – 2022-2023
7. Enjeux et projets majeurs
  1. Évaluation de la valeur marchande du 2<sup>e</sup> stationnement
  2. Offre de service à l'implantation de trottinettes électriques
  3. Dissolution de la Régie – demande de la ville de Saint-Jérôme
  4. Plan de développement durable
8. Gestion des ressources
  1. Ajustement à la grille salariale au 1<sup>er</sup> mai 2023
  2. Fermeture d'une partie du sentier Cheminot à l'automne 2023
  3. Emploi été Canada – nouvelle réglementation
  4. Autorisation d'achat – Chenilles Defender
9. Affaires nouvelles
10. Correspondances
  1. J'embellis Sainte-Sophie
  2. Tournois de golf de Sainte-Sophie
11. Prochaine assemblée du conseil d'administration – mercredi 26 avril 2023 à l'hôtel de ville de Prévost
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

**Il est proposé par :** Monsieur Guy LAMOTHE, maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2023 tel que présenté et modifié

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 2023-03-29-007      **3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 février 2023**  
Il est proposé par : Monsieur Guy LAMOTHE, maire  
  
D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 février 2023, le tout tel que déposé.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2023-03-29-008      **4. Liste des déboursés du mois de février 2023**  
Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire  
  
D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, tels que déposés, représentant des montants cumulatifs de TRENTE-DEUX MILLES NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE ET VINGT-SIX SOUS (32 973.26 \$) pour le mois de février 2023.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2023-03-29-009      **5. États financiers 2022**  
5.1. **Présentation et Adoption**  
La secrétaire trésorière et directrice, Isabelle ROY, présente les états financiers de 2022 audités.  
  
Madame Andréanne CASaubON, représentante indépendante de la firme MNP, présente les conclusions de l'auditeur pour l'année 2022 et annonce qu'aucune réserve n'est retenue pour les états financiers de 2022.  
  
Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire  
  
D'adopter les états financiers audités tels que présentés séance tenante le 29 mars 2023.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
  
Mesdames Andréanne CASaubON et Amanda BLIER quittent la rencontre à 9h48.
- 2023-03-29-010      **5.2 Choix de l'auditeur pour l'année 2023**  
La secrétaire trésorière et directrice, Isabelle ROY, présente l'offre de service de la firme MNP pour les audits de l'année 2023.  
  
Il est proposé par : Monsieur Yves DAGENAIS, maire  
  
D'octroyer le mandat à la firme MNP pour les audits 2023 pour la somme de 15 500.00 \$ avant taxes  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 6. Dépôt des rapports**  
6.1 **Rapport de la direction générale – février et mars 2023**  
La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de février et mars 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.  
  
6.2 **Rapport des revenus au premier trimestre 2023**  
La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des revenus des entrées et des passes du premier trimestre de 2023.  
  
6.3 **Rapport de surfacage des sentiers – 2022-2023**  
La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport de surfacage des sentiers pour les années 2022 et 2023.  
  
Les membres demandent à Mme Roy de présenter une analyse de proportion d'achalandage d'utilisateurs en ski de fond selon la location des équipements fait en cours de saison.
- 7. Enjeux et projets majeurs**  
7.1 **Évaluation de la valeur marchande du 2<sup>e</sup> stationnement**  
La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente les résultats de l'évaluation marchande du 2<sup>e</sup> stationnement effectuée par le Groupe LPCA.

Après discussions, il est recommandé de faire une proposition de vente de 33% selon la valeur proposée en 2019.

**7.2 Offre de service à l'implantation de trottinettes électriques**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente l'analyse des besoins en ressource et dépose la proposition financière à transmettre aux villes de Saint-Jérôme et de Prévost. Une proposition de tarification sera faite à la MRC de la Rivière-du-Nord pour un montant de 50 \$ / heure et 15% de frais d'administration.

L'adoption de l'entente de service se fera à une séance ultérieure.

2023-03-29-011

**7.3 Dissolution de la Régie – demande de la ville de Saint-Jérôme**

Un huis clos est demandé. Mesdames, Isabelle ROY et Sonia LÉTOURNEAU quittent la pièce.

ATTENDU les résolutions de quatre (4) des cinq (5) municipalités du territoire réclamant la dissolution de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord;

ATTENDU les discussions du 23 février 2022 du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière du nord concernant les démarches à entreprendre en vue de la dissolution de la régie;

ATTENDU les discussions du 30 mars 2022 du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière du Nord et la volonté de procéder à la dissolution de la régie au 31 décembre 2023;

ATTENDU la résolution 2022-04-27-026 concernant les travaux 2022-2024 sur la structuration de la gouvernance du Parc régional qui autorise le président et la secrétaire-trésorière, directrice à signer tous les documents officiels permettant de donner le mandat de dissolution à la MRC de la Rivière-du-Nord;

**Il est proposé par :** Paul GERMAIN, maire et vice-président

De donner l'autorisation au président et à la direction générale de la Régie de collaborer avec la Ville de Saint-Jérôme afin de transmettre tous les documents pouvant servir à préparer la dissolution de la régie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7.4 Plan de développement durable**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose les informations recueillies auprès des employés pour déployer et bonifier les actions identifiées dans le plan d'action de développement durable proposé par la SADC en 2013.

**8. Gestion des ressources financières, humaines et matérielles**

**8.1 Ajustement de la grille salariale au 1er mai 2023**

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil de l'augmentation du salaire minimum au 1<sup>er</sup> mai 2023. Une analyse sur les impacts au budget est en cours et une proposition sera présentée à la prochaine séance du conseil d'administration.

**8.2 Fermeture d'une partie du sentier Cheminot à l'automne 2023**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, transmet l'information reçue de la ville de Saint-Jérôme concernant des travaux majeurs qui forceront potentiellement la fermeture d'une section du sentier Cheminot pour permettre une voie de contournement pour les résidents du secteur.

**8.3 Emploi d'été Canada – coupes budgétaires**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose un courriel reçu de la part de M. Réal FORTIN, député de la Rivière-du-Nord concernant les coupures apportées au programme d'emploi d'été Canada pour l'édition de 2023.

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente les analyses financières au programme d'emploi d'été Canada pour l'année 2022 et les montants demandés au programme d'emploi d'été Canada pour 2023.

**8.4 Permis VHR – nouvelle réglementation**

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe les membres que certains employés suivront dans les prochaines semaines une formation d'accréditation

pour la conduite de VHR nécessitant le transport de passagers, et ce en conformité avec la nouvelle loi sur les véhicules hors route en vigueur depuis septembre 2021.

2023-03-29-012

8.5

**Autorisation d'achat – Chenilles Defender**

CONSIDÉRANT le règlement R-15.2 sur la délégation de pouvoir à la direction générale de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord;

CONSIDÉRANT que la durée de vie des chenilles du véhicule hors route Defender, acheté en 2016, tire à sa fin;

CONSIDÉRANT l'obligation d'obtenir deux soumissions pour l'acquisition de nouvelles chenilles;

CONSIDÉRANT la réquisition d'achat 2023-6066 incluant les soumissions de Alary Sport et Groupe Contant;

CONSIDÉRANT que cet achat s'inscrit au poste budgétaire 02-70151-526 « Entretien et réparation – Machinerie et outillage » et qu'il est financé par le revenu inscrit au code budgétaire 01-11105-100 « Quote-part aux activités de fonctionnement »;

EN CONSÉQUENCE

**Il est proposé par :** Marc BOURCIER, Maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale autorise l'achat des chenilles de travail pour le véhicule hors route Defender auprès de Groupe Contant pour un montant de 5 552.10 \$ avant taxes.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer, au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. Affaire nouvelle**

Aucune affaire nouvelle n'est soumise.

**10. Correspondance**

**10.1 J'embellis Sainte-Sophie**

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, informe les membres du conseil que le Parc sera présent à l'invitation de la ville de Sainte-Sophie pour tenir un kiosque d'informations lors de leur événement tenu le 13 mai 2023.

**10.2 Tournois de Golf de Sainte-Sophie**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, transmet l'invitation de la ville de Sainte-Sophie.

**11. Prochaine assemblée du conseil d'administration**

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord se tiendra le mercredi 26 avril 2023, à compter de 9h00 à l'Hôtel de Ville de Prévost au 2070 boul. du Curé-Labelle, Prévost.

**12. Période de questions**

Aucune question n'est soumise.

2023-03-29-013

**13. Levée de l'assemblée**

**Il est proposé par :** Xavier-Antoine LALANDE, maire

De lever la séance à 12h11

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
sont considérées comme signées.**

\_\_\_\_\_  
**Paul GERMAIN, Maire**  
Vice-Président

\_\_\_\_\_  
**Isabelle ROY**  
Secrétaire-trésorière